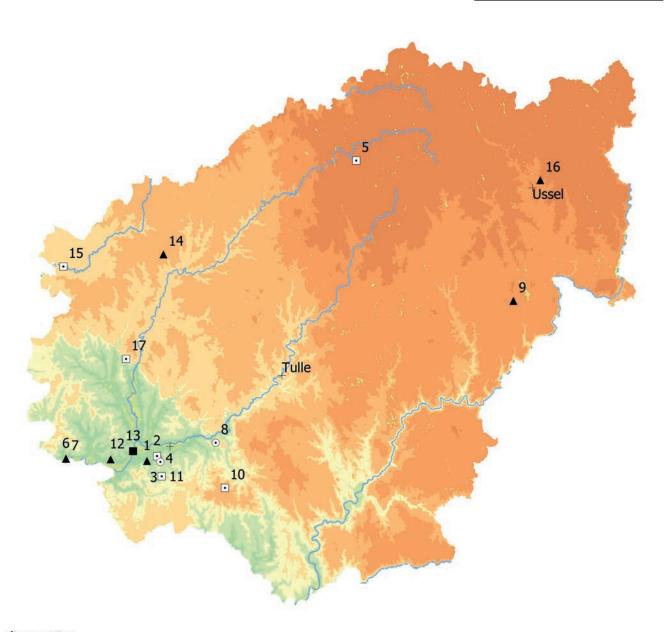
NOUVELLE-AQUITAINE CORRÈZE

BILAN SCIENTIFIQUE

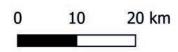
Travaux et recherches archéologiques de terrain

2 0 2 1



- ▲ diagnostics
- fouilles préventives/suivis
- ☐ fouilles programmées/sondages
- o prospections diverses/analyses/APP/autres études
- * PCR





N°						N°	P.
124076	BRIVE-LA-GAILLARDE	La Chassagne	GIRAUD Thierry	INRAP	OPD	1	174
124007	BRIVE-LA-GAILLARDE	Grotte Bouyssonnie	DELVIGNE Vincent	CNRS	FPR	2	174
124029	BRIVE-LA-GAILLARDE	Grotte des Morts	DE PARTHENAY Morgane	SUP	APP	3	175
124008	BRIVE-LA-GAILLARDE	Vallée de Planchetorte	DELVIGNE Vincent	CNRS	PRD	4	176
124019	BUGEAT	Le Champ du Palais	SARTOU Aurélien	EP	FPR	5	176
123984	CUBLAC	Rue Bayard – Les Fourches	DEFAYE Sophie	INRAP	OPD	6	178
124027	CUBLAC	Rue Bayard	CONNET Nelly	INRAP	OPD	7	178
124016	DAMPNIAT	La Rebière, La Forêt	HOLLEMAERT Boris	EP	PRD	8	178
124067	NEUVIC	Lotissement Marionnet	JAMOIS Marie-Hélène	INRAP	OPD	9	179
124018	NOAILHAC	Orgnac	CONTE Patrice	MCC	FPR	10	181
123925	NOAILLES	Mourajoux	LIBOUTET Marion	COL	SD	11	182
124041	SAINT-PANTALÉON-DE-LARCHE	Audeguil	KIRSCHENBILDER Benoît	INRAP	OPD	12	184
123995	SAINT-PANTALÉON-DE-LARCHE	Les Hauts de Lestrade	VIALLET Cyril	EP	FP	13	185
124040	SAINT-YBARD	Route de l'étang vieux	RONCIER Catherine	INRAP	OPD	14	186
124031	SÉGUR-LE-CHÂTEAU	Château	PALOUMBAS-ODILE Dimitri	EP	FPR	15	187
123907	USSEL	Le Theil (phase 2)	JAMOIS Marie-Hélène	INRAP	OPD	16	187
124039	VOUTEZAC	Eglise Saint-Christophe	PALOUMBAS-ODILE Dimitri	EP	SD	17	189

NOUVELLE-AQUITAINE CORRÈZE

BILAN SCIENTIFIQUE

Travaux et recherches archéologiques de terrain

2 0 2 1

BRIVE-LA-GAILLARDE La Chassagne

Notice non parvenue.

Giraud Thierry (INRAP)

Paléolithique supérieur

BRIVE-LA-GAILLARDE Grotte Bouyssonie

Découverte en 2005 à l'occasion de travaux de terrassement et diagnostiquée par l'INRAP, la grotte Bouyssonie fait l'objet depuis 2008 de fouilles programmées sous la direction de D. Pesesse. Creusée dans les grès triasiques affleurant sur le flanc nord du plateau de Bassaler, cette cavité offre une stratigraphie, du Gravettien, du Solutréen, du Magdalénien, de l'Azilien, du Sauveterrien et des périodes historiques. A cela s'ajoute un important enregistrement paléo-environnemental documenté par un spectre anthracologique varié d'une conservation exceptionnelle, ainsi que par une longue alternance de



Fouille planimétrique : décapage 26, sud-est de la zone de fouille (carré K11) (cl. Emilie Lesvignes)

paléosols et de cryosols. Si la partie inférieure est en partie perturbée par des phénomènes cryoclastiques, la partie supérieure du dépôt (attribuée à différentes phases du Magdalénien) semble en partie préservée de ces aléas

L'opération de fouille initiée dans le secteur arrière de la grotte Bouyssonie sur une dizaine de mètre carré, a quatre principaux objectifs :

- 1 la reconnaissance de l'impact du diagnostic INRAP sur les niveaux du DMG ;
- 2 la fouille planimétrique de l'unité archéostratigraphique (UA) 2 (in Langlais et al. 2019) qui livre des vestiges attribués au Magdalénien moyen ancien ;
- 3 la fouille extensive (sur une dizaine de mètres carrés) et planimétrique de l'UA 4 (in Langlais et al. 2019) pour l'instant seulement reconnue sur deux mètres carrés et qui se caractérise par un type d'armature exclusive (les lamelles à dos dextre marginal ; cf. LDDM) signant un Magdalénien initial ;
- 4 la reconnaissance des subdivisions archéostratigraphiques de la nappe 2 et plus particulièrement des zones d'interface entre UA 2 et UA 3 et UA4. Pour rappel, la nappe 2 est constituée de trois UA: l'UA 2 attribuée au Magdalénien moyen ancien (MMA) riche en lamelle scalènes exclusive; l'UA 3 est interprétée comme une interface livrant un mélange d'industries du Magdalénien moyen ancien (notamment l'industrie laminaire) et du Magdalénien inférieur (micro-lamelles

à dos (MLD) et enrichissement progressif LDDM en profondeur ; et l'UA 4 attribuée au Magdalénien initial.

Cette seconde année de triennale a permis de confirmer la richesse en vestiges tant matériel (silicites, colorants) qu'en proxis environnementaux (résidus, charbons) du Magdalénien moyen ancien (UA 2), parmi les plus vieux indices connus de cette période.

Elle est également venue témoigner de l'existence d'une possible interface stérile entre l'UA 2 et l'UA 3, malgré l'existence dans l'UA 2 d quelques témoins du Magdalénien inférieur à micro-lamelles à dos.

Delvigne Vincent

Paléolithique

BRIVE-LA-GAILLARDE Grotte des Morts

La Grotte des Morts est située dans la vallée de Planchetorte au sud de Brive-la-Gaillarde, en Corrèze. Cette vallée recense une douzaine d'autres grottes au sein desquelles la Grotte des Morts fait exception. Beaucoup d'entre elles, y compris celle-ci, furent fouillées au début du XXe siècle par les frères Bouyssonie. Dans les années 1970, deux études consécutives sont consacrées au mobilier lithique par Y. Demars et G. Mazière. Pendant 40 ans, elle n'est l'objet d'aucune nouvelle étude jusqu'en 2017 où un premier travail de master a été lancé (C. Sarrazin, 2017). S'en suivent d'autres travaux (M. de Parthenay, 2019, 2020) et le présent projet d'Aide à la Préparation de Publication. Ce dernier a pour objectif la publication d'un article monographique consacré à l'étude de l'ensemble de la collection.

Le mobilier lithique a été étudié, en reprenant en grande partie les résultats des travaux de master suscités, par C. Sarrazin (technologie lithique), V. Delvigne (pétroarchéologie) et M. de Parthenay (pétroarchéologie et technologie lithique). Le mobilier osseux a été étudié par N. Goutas (industrie osseuse) et C. Beauval (archéozoologie). Le relevé d'un élément d'art mobilier a été effectué par R. Pigeaud. L'illustration de cet article bénéficie en outre du travail archéophotographique d'E. Lesvignes et des dessins techniques de C. Sarrazin en cours de réalisation.

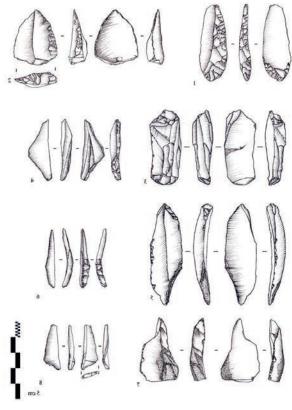


Grotte des Morts

Ces études ont permis une réévaluation des attributions chrono-culturelles en confirmant notamment la présence de Moustérien (fig. : n^2), d'Aurignacien, de Gravettien ancien et d'une dominante de Gravettien moyen (fig. : n^3 à 8) ainsi que de Solutréen (fig. : n^1), et en infirmant celle de Badegoulien.

L'article monographique résultant de ces études sera donc le résultat d'un travail collectif associant nos approches complémentaires pour former une synthèse complète du site. Nous envisageons cette publication comme une introduction à un travail plus global à mener sur les sites de la vallée de la Planchetorte.

De Parthenay Morgane et Sarrazin Cédric



1, pointe à face plane ; 2, pointe levallois ; 3 et 5, burin-nucléus du Raysse ; 4 et 6 lamelle du Raysse ; 7, burin-pointe ; 8, lamelle de la Picardie (dessin, C. Sarrazin)

BRIVE-LA-GAILLARDE Vallée de Planchetorte

La réalisation d'analyses géophysiques dans la vallée de Planchetorte, en partenariat avec deux laboratoires de l'université de Clermont-Ferrand (l'UMR 6042 Geolab et l'équipe de géophysique de l'UMR 6524 Magma et Volcans en mars 2021) a permis de réinvestir un terrain délaissé par la recherche académique au long de ces 50 dernières années. et ce, alors même qu'il a pleinement contribué à construire la Préhistoire à la fin du XIXe et au début du XXe siècle. Ce programme a été mené par Vincent Delvigne (CNRS, UMR Temps), Emilie Lesvignes (UMR Temps) et Thierry Bismuth (MCC, UMR Traces), avec la collaboration d'Emmanuelle Defive, Lukas Dijkstra, Franck Donnadieu, Lydie Gaillier, Malo Hesry, Philippe Labazuy, Mathieu Langlais, Mathieu Lejay, Morgane de Parthenay, Damien Pesesse, Cédric Sarrazin, Jean Paul Raynal et tous les étudiant.e.s de la promotion 2021 du Master géophysique de l'Université de Clermont Ferrand. En plus de la mise en perspective de la dynamique sédimentaire du remplissage et de l'évolution de la vallée en vue de mieux comprendre sa morphologie durant les derniers millénaires, ces analyses sont venues questionner de nombreux gisements afin d'en tester le potentiel archéologique.

Outre la découverte d'une grotte cachée sur le versant nord du plateau de Bassaler, les travaux de géophysique ont permis d'identifier les zones de déblais et les zones préservées sur différents sites fouillés au début du XXe siècle. Ces travaux ont également permis de mieux comprendre la dynamique de comblement de la vallée de Planchetorte. Une première couche d'une épaisseur de 5 à 10 mètres semble associée à des matériaux grossiers (sable, galet de quartz et blocs) résultant d'une dynamique colluvionnaire. Son épaisseur est chaque fois plus importante au niveau des vallons ; la plus grande proximité avec les falaises de grès dans les vallons que dans la vallée principale étant invoquée pour expliquer ce phénomène. Cette première couche surmonte un niveau associé à des dépôts de type alluvionnaires : sables et limons

humides. Leur épaisseur est évaluée à au moins 10 mètres (par endroit plus de 20 mètres) et en certains points de la vallée, comme sur la rive nord au niveau du golf de Brive, ils ne sont pas recouverts par la première couche de dépôt. Ni la sismique de réfraction, ni la résistivité électrique n'ont permis d'identifier à quelle profondeur se situait le grès.

Ces observations permettent de dire que la forme de Planchetorte est aujourd'hui le résultat de son comblement récent. Durant les occupations pré-Holocène, elle se présentait vraisemblablement sous la forme d'une vallée dissymétrique avec des terrasses plus ou moins épaisses en rive droite (là où le relief est moins abrupt) alors que la rivière coulait plus proche des falaises de la rive gauche. Plus loin dans le passé, il est fort probable qu'au Paléolihtique moyen, la Planchetorte ressemblait plus à un canyon qu'à la vallée d'aujourd'hui (une morphologie que l'on retrouve un peu actuellement en rive gauche aux alentours du viaduc). Pour cette raison, les sites archéologiques moustériens sont donc soit très profondément enfouis sous plusieurs dizaines de mètres de sable, soit, plus probablement, ils ont été érodés par le courant de la Planchetorte comparable à l'époque à un torrent.

Les résultats détaillés ci-avant sont venus enrichir des opérations archéologiques déjà en cours tel que la fouille de la grotte Bouyssonie (dir. V. Delvigne, E. Lesvignes et M. Langlais) et le projet de publication de la grotte des Morts (dir. M. de Parthenay et C. Sarrazin). A plus long terme, les informations obtenues permettent de jeter les bases d'un programme collectif de recherche sur les sites de la vallée de Planchetorte. L'objectif final de ces travaux, dont nous avons ici posé la première pierre, vise à la meilleure contextualisation de la Préhistoire du Bassin de Brive et à sa réintégration dans les recherches actuelles sur le peuplement préhistorique du sud-ouest de la France.

Delvigne Vincent, Lesvignes Emilie et Bismuth Thierry

Antiquité

BUGEAT Le Champ du Palais

La campagne de fouille 2021 du Champ du Palais a été menée en juin et septembre 2021. Il s'agit de la première année d'une fouille triennale validée en avril 2021 par la CTRA. Elle a permis de dégager la partie sud de l'aile occidentale de la pars urbana de la villa ainsi que le départ d'une nouvelle aile est-ouest.

Les sondages ont concerné à la fois des espaces intérieurs et extérieurs. Ces derniers ont pour la première fois été dégagés sur des surfaces permettant d'effectuer des observations stratigraphiques et planimétriques suffisantes pour permettre d'étudier l'évolution chronologique de ces espaces et leur lien

Les sondages effectués en 2020 et 2021 ont permis d'affiner le phasage du site. Il est possible de proposer une phase d'occupation antérieure à la villa (phase A) et 5 phases de construction et d'occupation de la villa (phases B à F).

La phase B correspond à la création de la pars urbana de la villa. Elle pourrait avoir lieu durant la seconde moitié du ler siècle de notre ère. La pars urbana est alors constituée d'au moins 3 bâtiments disposés autour d'un espace extérieur pouvant correspondre à une cour.

La phase C correspond à une légère évolution des ailes ouest et sud.

La phase D, datée de la première moitié du IIe siècle de notre ère, correspond à une période de développement et de monumentalisation de la pars urbana. Les ailes ouest et sud sont reliées par la création d'une galerie dallée couverte ouvrant sur la cour par une colonnade en granite. En parallèle

au nord et à l'est, une grande galerie ouverte sur la cour est créée. Elle devait elle aussi être munie d'une colonnade et était bordée par un caniveau en granite.

La phase E correspond à une évolution des bâtiments avec la création d'une cuisine dans l'aile sud. Cette évolution pourrait être datée de la seconde moitié du IIe siècle de notre ère.

La phase F correspond à la création de deux petits espaces dans l'angle sud-ouest de la cour centrale. Le mobilier permettrait de dater cette phase de la fin du IIe ou du tout début du IIIe siècle de notre ère.

C'est probablement au début du IIIe siècle de notre ère qu'un incendie ravage la partie ouest de la villa. Des phases de récupération de matériaux sont visibles par endroits et le site est ensuite scellé par l'effondrement des maçonneries.

La fouille devrait se poursuivre en 2022. L'objectif pour cette seconde année de triennale concernera le dégagement des vestiges vers le sud jusqu'en limite de la parcelle 1139 afin de faire le lien avec les vestiges observés en 2007 dans la parcelle voisine.

Sartou Aurélien



Orthophotographie de la zone fouillée en 2021

CUBLAC Rue Bayard

Le diagnostic réalisé sur la commune de Cublac (19) concerne une surface de 6 511 m², sur la rive gauche de la Vézère, 300 m en retrait du cours actuel de la rivière. Hormis quelques drains actuels localisés à l'est de la parcelle, aucune structure archéologique n'a été identifiée.

Les vestiges archéologiques, peu nombreux, sont exclusivement des vestiges mobiliers, érodés, présents dans deux couches sédimentaires situées au sommet de la séquence. La couche la plus récente renferme des vestiges de toutes périodes (Paléolithique à moderne) et semble s'être mise en place par colluvionnement. Juste en-dessous, une couche peu épaisse, tronquée à son sommet, contient quelques rares vestiges lithiques taillés qui peuvent s'inscrire dans le Paléolithique supérieur.

Connet Nelly

CUBLAC Rue Bayard, les Fourches

Cette opération archéologique a été réalisée du 19 au 21 janvier 2021, en préalable à un projet de constructions individuelles déposé par un cabinet géomètre expert localisé à Terrasson dans le département de la Dordogne. Une prescription émise par le service régional de l'Archéologie de Nouvelle-Aquitaine a déclenché un diagnostic archéologique suite à la découverte de mobiliers lithiques préhistoriques en prospection pédestre dans les labours avoisinants. Les parcelles explorées (AD 215-216-217-340) se situent rue Bayard au lieu-dit « les Fourches » sur la commune de Cublac, en Corrèze. Elles s'inscrivent dans un secteur potentiellement riche en occupations paléolithiques et par la possible présence de vestiges lithiques au sein des séquences alluviales anciennes éventuellement conservées. En effet, l'emprise du diagnostic correspond à une zone de confluence au débouché de la vallée de la Vézère et celle de Cublac, sur la rive droite de la Vézère.

Quatre tranchées ont été réalisées sur la totalité de l'emprise soit 9,40 % des 5 324 m² prescrits. Elles s'inscrivent dans un contexte de terrasse alluviale attribuée au Pléistocène moyen. À l'issue de cette opération, la découverte de nombreux vestiges lithiques datés du Paléolithique au Néolithique au sein des séquences alluviales anciennes en position secondaire confirme la richesse de la commune de Cublac concernant la présence des occupations préhistoriques sur les versants de la vallée de la Vézère.

Defaye Sophie

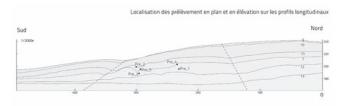
Moyen Âge

DAMPNIAT La Rebière, La Forêt

Situé sur la commune de Dampniat, au sud-ouest de la Corrèze et le long de la Roanne, le site de La Rebière / La Forêt a d'abord attiré l'attention de l'association locale Harpau qui l'a identifié comme une possible carrière abandonnée. La proximité du site avec l'Abbatiale cistercienne Saint-Etienne d'Aubazine a naturellement soulevé la question de sa fonction en tant que source d'approvisionnement de pierres de construction pour cet édifice médiéval d'importance. Pour confirmer ou infirmer ce lien, une prospection a été menée pendant deux jours à deux personnes sur un fort versant boisé de 8000 m². Afin de caractériser

la morphologie de la zone d'extraction, et surtout de préciser la nature minéralogique des bancs en place, un front de taille a été nettoyé et neuf échantillons provenant de cinq affleurements accessibles ont été étudiés. Ils ont fait l'objet d'une part d'observations macroscopiques pour déterminer le type de roche sédimentaire et la nature des éléments lithologiques les constituant et d'autre part de tests géochimiques pour identifier la nature du ciment. Les prélèvements décrits ont ensuite été comparés aux pierres employées en parement sur l'Abbatiale.

Les premiers résultats confirment in situ l'exploitation de deux formations : les Calcaires de





Localisation des prélèvements en plan en élévation (B. Hollemaert)

Saint-Antoine (PRE 2, 5) et les Grès de Grand'Roche (PRE 1, 3,4). Pour comparaison, les observations des murs de l'abbatiale ont montré que les parements sont constitués majoritairement de grès à sables fins à moyens. Ces roches présentent des caractéristiques lithologiques similaires aux grès étudiés dans la carrière de Dampniat. Les prospections ont également mis en évidence que certains parements présentent des caractéristiques sédimentologiques particulières qui pourraient permettre de discriminer les fronts de taille dont la pierre du parement est originaire.

Si le rôle d'approvisionnement en pierre pour l'abbatiale peut-être donc être envisagé, il mériterait d'être affiné par des analyses complémentaires sur les parements de la nef notamment. La poursuite du travail portant sur l'organisation de l'extraction, les volumes extraits et les éventuelles phasages de fonctionnements permettrait également de mieux comprendre le rôle de cette carrière.

Hollemaert Boris et Roussel Sidney

Âge du Fer, Moyen Âge classique

NEUVIC Lotissement Marionnet

Un diagnostic archéologique a eu lieu du 6 au 9 décembre 2021 sur la commune de Neuvic d'Ussel, bourg médiéval sis à 630 m d'altitude aux franges est de la Corrèze, proche des gorges de la Dordogne et du département du Cantal. La prescription archéologique a fait suite à une demande anticipée de la part de la commune de Neuvic qui a pour projet l'aménagement d'un lotissement. La superficie concernée couvre 26 728 m² situés en bordure ouest du bourg actuel, au lieu-dit « La Croix Rouge ».

Le terrain, en prairie au démarrage du diagnostic, se situe sur une hauteur, au cœur des premiers bocages.

Une étude documentaire, réalisée en amont de l'opération de terrain, a permis de recueillir l'ensemble des données connues concernant le contexte historique et archéologique. Sur l'emplacement du futur lotissement, seul un chemin d'exploitation desservant la parcelle a pu être identifié sur le plan cadastral de 1833.

Dix-sept tranchées de diagnostic ont été ouvertes, uniquement sur la parcelle BH290, qui englobe la majorité de la superficie totale prescrite, permettant l'exploration d'une surface totale de 1988,60 m², soit 8,80 % de la surface prescrite. Les parcelles BH262-263-264-288-292-293 et 294, de dimensions très réduites et servant à la desserte du terrain, ont été laissées indemnes de sondages. Les parcelles BH148 et 149, dont le couvert forestier sera conservé après aménagement du lotissement, n'ont pas été sondées,

mais ont fait l'objet d'une observation qui n'a pas permis de révéler de quelconques vestiges.

Les ouvertures ont été réalisées dans le sens des pendages naturels du terrain ; un principal du nord au sud, un secondaire du nord-ouest au sud-est, ce qui a permis l'étude du profil stratigraphique du terrain. Des fenêtres, réalisées autour des zones positives, ont permis de compléter l'expertise.

Les résultats du diagnostic n'ont pas mis au jour la découverte de traces matérielles se rapportant à la vicairie carolingienne, supposée à l'origine du bourg médiéval de Neuvic.

Néanmoins, il a été possible de mettre en évidence une continuité des activités humaines sur cette parcelle depuis au moins le Halstatt final, jusqu'à notre époque.

L'activité contemporaine agricole de ce terrain a laissé quelques traces matérielles (chablis et traces de clôtures, associés à quelques tessons de verre contemporain) qui correspondent à un ensemble homogène témoignant d'une pratique agricole vivrière (système élevage — culture en bocage). Le seul indice médiéval attesté consiste en une date obtenue par carbone 14 sur un échantillon de charbon prélevé dans la partie inférieure du comblement d'une fosse. Cette date, placée entre le deuxième quart du XI° siècle et la fin de la première moitié du XII° (fourchette chronologique de 1021 à 1158). Une seconde fosse de même type a été découverte à une dizaine de mètres de la première. L'interprétation de la

fonction de ces structures reste hasardeuse : fonds de silos vidés ou anciens trous de poteau ?

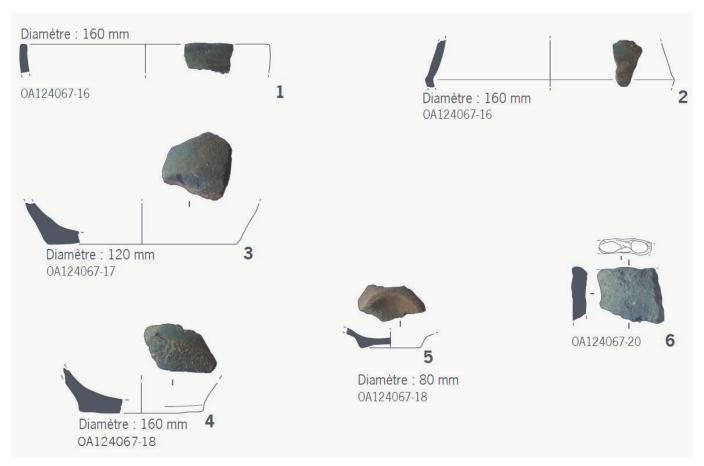
Sur la partie médiane de l'emprise, des niveaux glissés sont venus recouvrir les sols et structures antérieures. Les plus anciens sont riches en terres architecturales (torchis et tegulae). Ces éléments, auxquels s'ajoute la présence de trois fossés aménagés en partie nord-ouest de l'emprise, permettent d'envisager sérieusement l'existence d'une occupation plus importante sur le sommet de la colline, à quelques dizaines de mètres au-dessus de l'emprise. La chronologie à retenir pour cette hypothétique occupation, déterminée sur la base des éléments de terre architecturale piégés dans ces colluvions, s'insère entre le Halstatt et le début de la période gallo-romaine.

Les niveaux plus récents, dans lesquels aucun mobilier archéologique n'a été découvert, permettent de percevoir, a minima, une première période de déboisement de la hauteur nord au cours de la Protohistoire, suivi par une seconde au Moyen Âge. Cette anthropisation intensive du sommet de la colline a laissé d'importantes traces d'érosion sur la succession des sols de la parcelle, ayant très probablement entraîné, comme il est malheureusement habituel de le

constater dans le Haut Limousin, la perte irrémédiable d'éventuels vestiges plus anciens.

Mais la découverte archéologique la substantielle de ce diagnostic reste un ensemble de deux fosses rubéfiées mis au jour en partie médiane de l'emprise. Ce type de fosses, bien représenté dans toute l'Europe depuis le Bronze final et durant tout le Halstatt est habituellement interprété comme fosse à cuire, de type four polynésien. L'étude du lot de 76 tessons de céramique mis au jour dans les comblements des deux structures, réalisée par Jean-Michel Beausoleil, met en évidence une chronologie de la transition Halstatt D3 / la Tène A1, soit dans les deux premiers tiers du Ve s. av. J.-C. (500-430 av. J.-C.). Ces deux structures viennent enrichir le corpus du Limousin, déjà riche en exemples parmi lesquels nous citeront l'alignement de trente-et-une fosses du Champ de Brach, à Saint-Priest-de-Gimel, en Corrèze et, plus récemment, la fosse rubéfiée, mise au jour lors du diagnostic de La Moisson du Soleil, à Aubusson, en Creuse, qui a livré près de 19 kg de restes céramiques attribués au Halstatt final.

Jamois Marie-Hélène



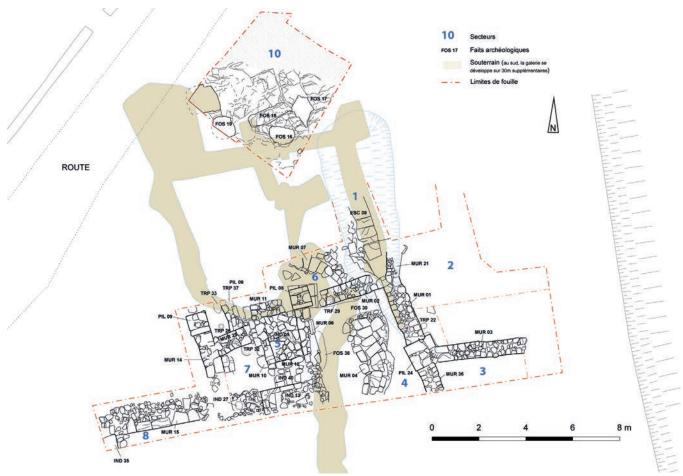
Formes céramiques caractéristiques (J.-M. Beausoleil, M.-H. Jamois)

NOAILHAC Orgnac

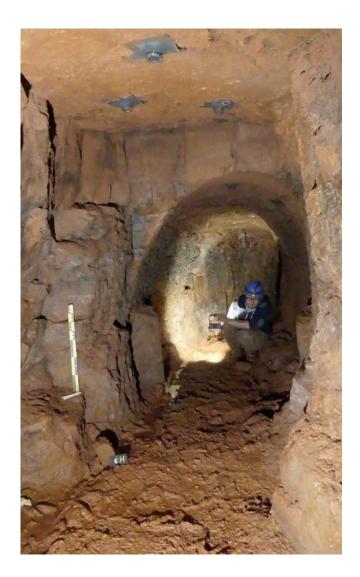
Connu dès la fin du XIXe s. le souterrain d'Orgnac a fait l'objet, au cours du XXe s., de plusieurs travaux plus ou moins satisfaisants d'un point de vue méthodologique mais qui ont eu le mérite de confirmer son origine médiévale, grâce en particulier à la découverte de mobilier céramique dans certains comblements de la cavité. Le projet actuel porté par la commune de Noailhac et une association locale de préserver l'accès au souterrain et de valoriser le site ouvrait la perspective de documenter de manière plus précise le monument afin d'offrir, dans le cadre recherché, un supplément de connaissance au-delà des interprétations habituelles et généralement peu concluantes avancées pour cette catégorie de vestiges. Par ailleurs, du point de vue des problématiques archéologiques qu'il est possible de développer autour de la présence de ce type de cavité d'origine entièrement anthropique figure d'une part l'intérêt que présente l'étude détaillée de ce réseau entièrement souterrain dans un secteur du département de la Corrèze où dominent les cavités médiévales en position pariétale (ensembles troglodytiques de Noailles, Mourajoux : cf. notice dans ce volume) et d'autre part de tenter de la mettre en relation avec d'éventuels vestiges conservés

en surface sous la parcelle isolée dans un communal du hameau d'Orgnac.

Afin de satisfaire à ces deux principales dimensions de la problématique la fouille programmée s'est développée autour de deux axes complémentaires : l'étude de la structure de la cavité et une fouille de surface autour de son accès. Les résultats de cette première campagne confirment, au-delà de la datation supposée médiévale du site qui se trouve désormais confirmée, son intérêt en révélant l'existence de nombreux vestiges en liaison avec la cavité. Sur ce dernier point le décapage autour de l'accès souterrain a révélé un ensemble complexe de structures maçonnées (murs, dès de maconnerie supports d'une architecture en bois, drains bâtis...) et creusées, parfois en relation avec la cavité (puits de creusement ou d'aération ?, fosses, parmi lesquelles certaines affectant le profil habituel des silos). Pour l'instant limitée à deux zones couvrant une superficie d'environ 140 m² la fouille ne permet pas de proposer un phasage précis de toutes ces structures dont la densité sur une faible superficie témoigne d'un habitat médiéval important dont l'occupation semble couvrir une large fourchette chronologique que les trois datations 14C et le mobilier



Plan du site en 2021 (DAO D. Paloumbas-Odile et P. Conte)



Le souterrain : galerie H au niveau d'un changement de profil de la structure (cl. P. Conte)

archéologique (céramique, objets métalliques) invitent à proposer, comprise entre le X^e s. et le XV^e s.

Les relations entre la zone d'accès à la cavité et les structures maçonnées de surface qui l'environnent amènent à proposer la création de la cavité au cours de l'occupation du site. Les recherches engagées au sein de la cavité se sont développées autour de quelques sondages dans ses sols et une analyse structurale de son organisation via l'étude du bâti des différentes parties le constituant. Le volet sédimentaire n'a pas apporté de résultats significatifs, ce qui était prévisible, vu d'une part les nombreuses incursions non contrôlées qu'a subi la cavité et d'autre part le contexte taphonomique qui lui est propre marqué par les infiltrations permanentes d'un (ou plusieurs) aquifères qui ont fortement contraint son utilisation, probablement dès sa création et pourrait ainsi expliquer la présence de certaines parties de la cavité, comme par exemple la longue galerie drainante qui l'équipe.

Parallèlement aux recherches de terrain, l'examen des rares sources écrites disponibles précise le contexte de cet habitat ; qualifié de *villa* ou de *mas*, Orgnac dépendait jusqu'en 1248 du doyenné de Souillac puis sera vendu à l'abbaye cistercienne d'Obazine qui possédait également à proximité une grange (La Ramière), puis en 1256 à 1300 apparaît à plusieurs reprises un lignage éponyme possédant des droits sur Orgnac. L'ensemble de ces indices pourraient être mis en relation avec les vestiges découverts et caractériser un habitat élitaire. Il convient, pour s'en assurer, d'étendre la fouille afin de caractériser plus précisément les vestiges inédits découverts, perspective motivant la poursuite de cette première campagne de fouille programmée.

Conte Patrice et Paloumbas-Odile Dimitri

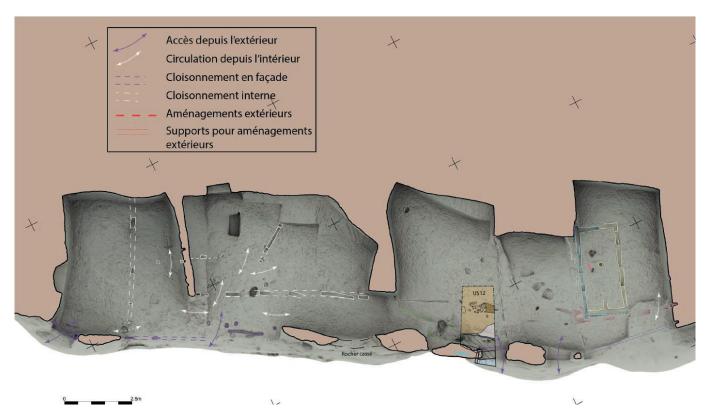
Moyen Âge

NOAILLES Mourajoux

Le site troglodytique de Mourajoux situé sur la commune de Noailles fait partie de la cinquantaine de sites rupestres repérés dans le Bassin de Brive (Corrèze). Il se compose de 9 cavités en enfilade sur un petit affleurement de grès rose du triassique desservies par une grande cavité qui semble faire partie de l'accès originel. Les premières observations ont permis de reconnaître un aménagement spécifique de cette zone afin d'en contrôler l'accès.

Ce site fait face au plus vaste d'entre eux, Lamouroux, localisé en face, de l'autre côté du vallon. Ce dernier, composé de 85 cavités disposées sur 6 niveaux, comporte encore des fragments d'enduit peint dans certaines cavités ainsi que des aménagements remarquables (accès contrôlé, pilier), il est daté par le mobilier céramique récolté entre la fin du XIIIe et le début du XVe siècle.

La campagne de sondage de 2021 à Mourajoux a permis, au moyen d'un sondage dans la cavité 7, de confirmer l'occupation médiévale du site par la mise en évidence d'un niveau d'occupation et de mobilier associé. Les niveaux de comblement de 80 cm d'épaisseur, recouvraient des couches liées à la démolition scellant le niveau d'occupation de l'espace rupestre. Les négatifs d'une paroi ont été repérés dans le sol d'occupation ainsi que des reliquats des matériaux qui la composaient. Ces derniers correspondent à des rainures d'insertion d'éléments de cloison dans le plafond. Enfin, de petites scories ont été livrées par deux US mais leur origine n'a pas pu être identifiée.



Plan d'ensemble (O. Veissière, M. Liboutet)



Cavité 6 (M. Liboutet)

Par ailleurs, la cavité 6 a été entièrement dégagée, révélant les creusements réalisés dans le sol rocheux. Ces derniers, associés aux aménagements dans le plafond, permettent de restituer les cloisonnements et les ouvertures pratiquées, ainsi que parfois, leur chronologie. Du mobilier céramique ainsi qu'un fragment d'une petite clé de coffre fournissent la même datation que le mobilier de la cavité 7, autour du XIVe siècle. Le sondage de la cavité 7 vient confirmer que les structures conservées dans les niveaux sédimentaires sont fondamentales pour la compréhension de l'occupation et ses caractéristiques. En effet, on ne saurait se contenter de dégager les structures en creux, qui ne sont pas les seuls témoins de l'organisation

des espaces creusés dans le rocher. L'organisation des espaces a été également étudiée sur la base d'un relevé lasergrammétrique et photogrammétrique (Olivier Veissière, Patrimoine numérique).

Le relevé 3D, associé aux extraits sous la forme d'orthophotographies a permis d'engager la réflexion sur l'organisation des espaces et la restitution des structures disparues.

Les résultats très positifs de l'opération permettent d'envisager la poursuite des recherches par une fouille programmée en 2022.

Liboutet Marion

Moyen Âge

SAINT-PANTALEON-DE-LARCHE Audeguil

L'intervention s'est déroulée du 28 juin au 2 juillet 2021 sur une surface totale de 1 893 m². Les deux parcelles concernées par l'opération de diagnostic sont contigües (AX 148 et AX 501). Quatre tranchées de sondages ont été ouvertes pour une surface globale d'ouverture de 376,48 m², soit 19,49 % de l'emprise prescrite ou 21,65 %de l'emprise accessible.

Cette opération de diagnostic avait pour objectif de circonscrire la zone funéraire anciennement reconnue, afin de la protéger de tout aménagement, et de recueillir des éléments de datation.

Ces objectifs ont été en partie atteints. Les observations de terrain ont permis de cerner les limites de la zone funéraire, et des indices matériels, certes en petite quantité, sont venus corroborer une datation jusqu'alors basée uniquement sur la morphologie des structures (IXe-XIIe siècles).

Ce corpus de 17 fosses rupestres est principalement limité à la zone où le grès est compact. Il se scinde en deux groupes typologiques que sont les fosses simples et les fosses anthropomorphes. L'ensemble des structures est orienté ouest/est. Cependant, la faible profondeur conservée des fosses, une érosion importante du site et une bioturbation non négligeable font que certaines anomalies localisées dans le grès jaune arénisé ont pu ne pas être interprétées comme des structures.

Ce type de tombes rupestres est connu dans le Limousin pour la fin de la période carolingienne et le Moyen Âge central (IXe-XIIIe siècles).

Une recherche en archives a été menée afin d'identifier d'éventuelles mentions du cimetière ou du lieu-dit Audeguil avant le XVe siècle, malheureusement sans succès. Cette recherche, au vu du temps imparti, s'est concentrée sur les fonds paroissiaux conservés au service départemental de la Corrèze. Un dépouillement complémentaire des archives notariales conservées

aux archives départementales de la Corrèze et/ou de la Dordogne pourrait fournir des documents nous renseignant sur l'existence de ce cimetière. En effet, le lieu-dit Audeguil, au nord de la Vézère, est situé au cœur même d'une zone de conflit entre les vicomtés de Comborn, Limoges et Turenne.

Kirschenbilder Benoît



Tombes rupestres (sép. 08 et 09)

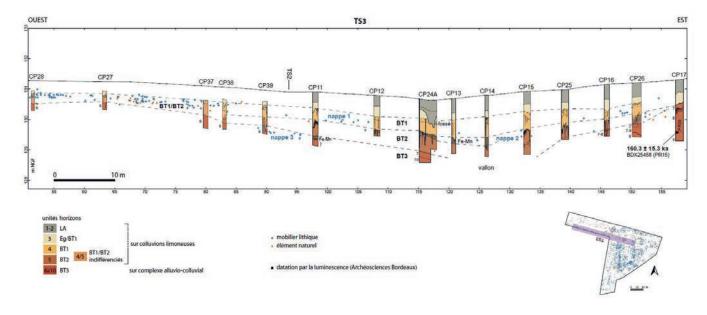
SAINT-PANTALEON-DE-LARCHE Les Hauts de Lestrade

Le projet de construction d'un lotissement de logements sociaux a conduit à la découverte d'un site du Paléolithique moyen par les archéologues de l'INRAP au lieu-dit les Hauts de Lestrade sur la commune de Saint-Pantaléon-de-Larche. La fouille menée par la société Paléotime a permis de préciser le contexte et la nature des occupations paléolithiques.

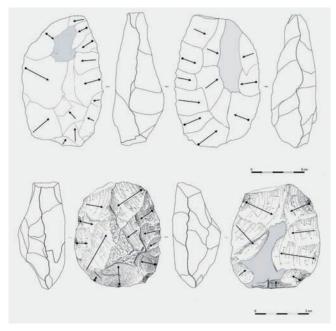
Le site est localisé en haut de versant, en rive gauche de la Vézère et en aval de la confluence avec la Corrèze. Il s'insère dans une séquence limoneuse, souvent condensée mais pouvant atteindre jusqu'à 2 mètres d'épaisseur, recouvrant le substrat alluvial (Fxb). Cette séquence enregistre trois phases d'altérations principales de type luviosol (horizon BT1, BT2 et BT3), contenant du mobilier archéologique. L'horizon BT1 est daté du stade isotopique $5 (80,8\pm 10,1)$ et $75,4\pm 6,3$ ka). et l'horizon BT2 renvoie probablement à la pédogénèse du début du Pléistocène supérieur (111,4 \pm 8,4 et $105,4\pm 7,7$ ka). Enfin, l'horizon BT3, qui condense sans doute plusieurs cycles, est daté du stade isotopique $6 (143,4\pm 10,6)$ ka).

L'interface irrégulière entre les différents horizons et le caractère condensé de la séquence sur la majeure partie de l'emprise n'ont pas permis le rattachement stratigraphique précis du mobilier archéologique pendant le décapage mécanique. L'analyse de la dispersion spatiale des vestiges caractérise des perturbations post-dépositionnelles avec des déplacements horizontaux et verticaux. Les nappes sont peu denses en objets et mal exprimées : elles ne permettent pas de révéler une organisation naturelle ou anthropique. Cette configuration questionne la mise en place du mobilier : s'agit-il d'un apport par colluvionnement ou bien d'une production in situ partiellement affectée par des processus post-dépositionnels ? Ou encore s'agit-il d'une combinaison des deux phénomènes ? Les projections en coupe et les axes de remontage plaident, au moins en partie, en faveur d'un colluvionnement. En conséquence, le mobilier lithique est analysé comme un seul lot, tout en gardant à l'esprit qu'il s'agit, en totalité ou seulement en partie, d'un mélange de plusieurs occupations.

L'approvisionnement lithique est nettement dominé par les apports locaux, sous la forme de ressources en quartz provenant des formations alluviales - mais aussi des colluvions de bas-versants - du bassin de Brive (terrasses Fwb, Fx et Fy). Les silicites, bien moins représentées (7 %), témoignent de trois grands domaines d'approvisionnement. Le plus représenté fournit différents types de silex sénoniens, issus des calcarénites du Coniacien moyen et sans doute inférieur, des calcaires santoniens et des craies campaniennes, affleurant de part et d'autre de la Vézère en aval de Montignac. Le deuxième domaine exploité s'étend le long de la vallée de la Tourmente, depuis Turenne jusqu'à la vallée de la Dordogne. Il sert à la collecte des silex de l'Hettangien et de l'Aelénien-Bajocien. Un dernier espace est pointé par une seule pièce : un silex du Campanien supérieur, probablement originaire des formations septentrionales des silex «du Bergeracois» en bordure de la vallée de l'Isle en amont de Mussidan. Les silicites sont récoltées principalement dans les altérites des plateaux, plus rarement dans les alluvions. Ces résultats, comme ceux obtenus dans le site de l'ancien aérodrome (Viallet et al. 2022), viennent donc relativiser le rôle des fonds de vallées comme voie de circulation privilégiée, quand bien même celles-ci semblent jouer un rôle structurant.

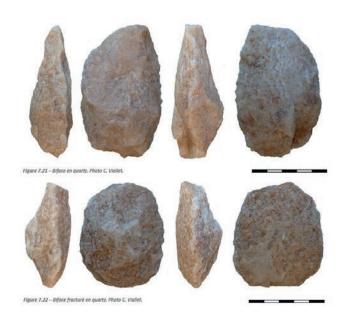


Transect stratigraphique TS3 (M. Rué)



Deux bifaces en quartz (contours J. Robbe / diacritique et TMF C. Viallet)

Les comportements techniques identifiés aux Hauts de Lestrade sont classiques des sites pour lesquels le quartz est le matériau dominant. Ainsi, pour ce dernier, toutes les étapes des chaînes opératoires sont présentes et les méthodes sont majoritairement peu normalisées, associées avec l'utilisation du débitage bipolaire sur enclume, très représenté ici. Le débitage Discoïde lato sensu est présent. La composante outillée est dominée par les galets aménagés et les encoches. En parallèle, l'introduction des silicites sur site s'effectue fréquemment sous la forme d'éclatmatrice et de produits finis. Les débitages sont caractéristiques du Paléolithique moyen : Levallois (principalement récurrent), Discoïde (à pointe pseudo-Levallois, parfois sur éclat) et Kombewa. Ce dernier mode de production n'est sans doute pas qu'une adaptation économique à la distance d'acquisition des



Deux bifaces en quartz (cl. C. Viallet)

matériaux, mais représente également la recherche de produits avec des caractéristiques morpho-techniques prédéterminées. L'outillage est dominé par les racloirs simples et doubles convergents.

L'ensemble des caractéristiques technoéconomiques de la série lithique des Hauts de Lestrade conduit à les rattacher à un techno-complexe moustérien mixte, comme souvent pour ce type de site, caractérisé par l'emploi de plusieurs concepts de productions. Dans le cas des Hauts de Lestrade, cette conclusion doit cependant être nuancée, puisqu'il a été possible de démontrer que l'accumulation correspond, au moins partiellement, à un mélange de plusieurs occupations.

Viallet Cyril

SAINT-YBARD Route de l'étang vieux

Le diagnostic archéologique mené à l'ouest du bourg de Saint-Ybard (Corrèze) sur le futur tracé de la nouvelle voie « Route de l'étang Vieux » n'a pas révélé d'indice archéologique. Il n'a pas permis, non plus, de confirmer l'hypothèse de structures fossoyées en relation avec le site castral. Sur l'emprise de 3 000 m², les sept tranchées réalisées ont permis d'explorer 10,17 % de la surface réelle prescrite soit 386 m². Situé à l'extrémité sud d'un petit plateau, le terrain occupe un versant dont la pente varie. Elle s'accentue en particulier au sud-ouest de l'emprise sur le versant nord du ruisseau de Leyrat. Au centre de l'emprise, où la pente est moins forte, on a pu constater une

épaisse couche de colluvions, d'1,85 m d'épaisseur au maximum. Elle n'a malheureusement pas livré de mobilier remobilisé.

Le seul élément anthropique relevé est un fossé de 60 cm de large et 15 cm de profondeur. Orienté nord-ouest/sud-est, il apparaît à 1,45 m de profondeur sous des colluvions. Son comblement homogène est composé de sédiments limono-sableux brun gris contenant quelques fragments de charbons de bois. L'absence de mobilier ne permet pas une attribution chronologique.

Roncier Catherine

Moyen Âge, Epoque moderne

SÉGUR-LE-CHATEAU Château

La deuxième campagne de fouille programmée menée sur le site du *castrum* de Ségur visait à, compléter les informations recueillies au cours de l'été 2020. Il s'agissait, en particulier, de faire le lien entre le bâtiment contreforté découvert en 2020, et le grand logis sur cave bâti au-devant de l'enceinte médiévale, sur le front ouest de l'enclos vicomtal (cf. BSR précédents).

Parmi les principaux vestiges de cette deuxième campagne, figure un grand mur d'une largeur d'1,60 m. Parallèle au bâtimentcontreforté et doté d'une fenêtre à double ébrasement, ce puissant ouvrage appartiendrait à un édifice élitaire (une *aula* ?). Entre ce mur et la « tour » contrefortée, une salle voûtée a été construite, à une date indéterminée (XII°-XIII° siècles ?). Le fond de cette salle était comblé par un remblai contenant de nombreuses céramiques tardo-médiévales de nature essentiellement domestique.

Les fouilles ont également révélé que l'actuelle tour vicomtale avait été agrandie à la fin du Moyen Âge. Ces travaux d'agrandissement seraient plus ou moins contemporains de la construction du grand logis sur cave matérialisé par les deux salles basses voûtées et, au rez-de-chaussée, par de larges demicroisées. Sur les décombres de ce bâtiment, un sol de cour assez fruste, composé de moellons et de dalles de gneiss, fut aménagé durant l'Époque moderne (peut-être par les Hautefort, maîtres de Ségur à partir de 1643). Présentant un pendage vers l'ouest, ce sol aurait été destiné à la fois à la circulation des bestiaux et à l'écoulement des eaux. Les temps modernes ont aussi été marqués par une occupation encore non définie de l'extension ouest de la chapelle (cimetière ?).

Paloumbas-Odile Dimitri



Le bâtiment aulique en cours de fouille (cl. D. Paloumbas-Odile)

Antiquité

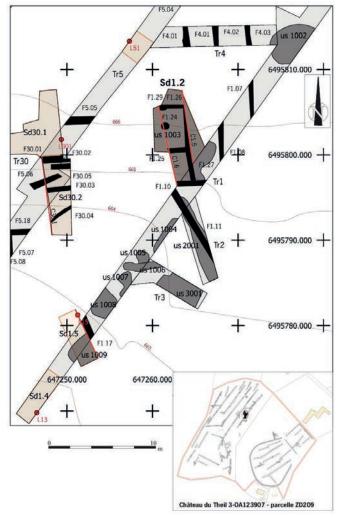
USSEL Le Theil – phase 2

Le diagnostic archéologique du Château du Theil – phases 1 et 2 fait suite à la demande de permis de construire déposée par la société « Château du Theil », représentée par son président, M. Benoît Barrier.

Le projet d'aménagement englobe la rénovation complète du corps bâti du château afin d'en faire un

hôtel de luxe, ainsi que la transformation des terrains acquis en propriétés autour de l'édifice en divers parcs, comportant des habitats insolites.

Les travaux envisagés étant tous de nature à impacter les sols et vestiges archéologiques potentiels, le Service Régional de l'Archéologie (SRA) a émis, le



Plan des structures, détail Tr1 à 5 (C. Mangier, M.-H. Jamois)

25 novembre 2019, une prescription de diagnostic préventif portant uniquement sur les terrains, qui regroupent une superficie totale de 65 739 m².

À la demande de l'aménageur, un arrêté modificatif, en date du 13 janvier 2020, est venu entériner un phasage de l'opération archéologique, afin de libérer au plus tôt les terrains connexes à l'édifice et ainsi ne pas retarder les travaux de rénovation du bâtiment.

Cette première phase de diagnostic s'est déroulée du 3 au 5 juin 2020, sur une superficie totale de 13 438 m² située sur la parcelle ZD141p au nord du château et a fait l'objet d'un premier rapport d'opération de diagnostic archéologique (Jamois 2021).

La seconde phase du diagnostic a été réalisé du 27 juillet au 25 août 2020, sur la superficie restante de la prescription initiale, soit 52 301 m², situés sur la parcelle ZD209 et ZD141. Ce second rapport en présente les résultats.

La phase 2 du diagnostic archéologique du château du Theil a permis de terminer l'investigation des quelques 6 hectares de terrains concerné par le projet d'aménagement, situés au sud et à l'ouest de l'édifice.

Les sondages ont ainsi permis de révéler deux espaces de stockages médiévaux encavés, dans la partie qui correspond à l'ancienne basse-cour. Les vestiges du Moyen Âge sont considérablement



Élévations conservées dans le sondage 1 (cl. M.-H. Jamois)



Espace de stockage (cl. A. Daussy)

arasés et ont été remblayés par les importants travaux d'aménagements réalisés au XIX^e siècle. Aucune trace d'occupation de l'espace castral ne permet néanmoins de remonter avant le XIV^e siècle.

Aux abords directs du château, les traces d'occupations de la fin de la Tène et de l'Antiquité sont présentes, notamment un aménagement des berges de l'ancien étang, situé sous l'actuelle zone humide naturelle.

Mais c'est sur la partie ouest de l'emprise que les résultats se sont révélés particulièrement intéressants. Sur plus de deux hectares, en effet, les sondages ont mis au jour un ensemble bâti antique, sur plan orthonormé aligné sur le nord. Certains restes matériels permettent d'attester l'existence de thermalisme sur place. Des sols de béton hydraulique, notamment, côtoient un abandon et luxueux mobilier architectural de terre cuite et de roches ornementales (calcaire oolithiques et marbres). Une énigmatique plaque de plomb, mise au jour dans une couche d'incendie, pourrait avoir servi de revêtement à une baignoire. Les ruines antiques, réoccupées à l'époque médiévale, ont été remblayées tardivement, ce qui a permis la conservation sous terre d'élévations de murs jusqu'à plus de deux mètres de hauteur.

Si l'existence d'une riche *villa* reste envisageable, l'importance et l'étendue des vestiges permettent de proposer également, à cet endroit, la découverte d'une partie du *vicus* antique d'Ussel, avec la possibilité de l'existence de thermes publics.

Jamois Marie-Hélène

Moyen Âge, Époque moderne

VOUTEZAC Eglise Saint-Christophe

Au cours du mois de juin 2021, trois sondages ont été ouverts dans la nef et le chœur de l'église Saint-Christophe de Voutezac. Ces sondages avaient pour objectif d'identifier la nature du sous-sol de l'église, suite à l'incendie dont avait été victime l'édifice en janvier 2021. Plusieurs niveaux de sépultures ont été m's au jour. Difficilement datables, ces niveaux contenaient des tombes en cercueil qui étaient toutes, à l'exception d'une, orientées tête à l'ouest. La

quantité de sépultures et l'épaisseur des remblais de cimetière dans l'église prouvent que l'édifice a servi de lieu d'inhumation sur un temps long, peut-être dès le Moyen Âge. Les registres paroissiaux confirment que cette pratique était courante à Voutezac aux XVII^e-XVIII^e siècles.

Paloumbas-Odile Dimitri

NOUVELLE-AQUITAINE

BILAN CORRÈZE SCIENTIFIQUE

Opération communale et intercommunale

2 0 2 1

N°						P.
12-4039	Bar, Beaumont, Chamboulive, Espartignac, Lagraulière, Naves, Saint-Clément, Saint-Jal, Saint-Salvadour, Seilhac et Tulle	DRUELLE Patrick	BEN	PRD		191
12-4010	Saint-Eloy-les-Tuileries, Saint-Julien-le-Vendômois, Ségur-le-Château	VERNAT Thibaud	EP	PRD		191

BAR, BEAUMONT, CHAMBOULIVE, ESPARTIGNAC, LAGRAULIERE, NAVES, SAINT-CLEMENT, SAINT-JAL, SAINT-SALVADOUR, SEILHAC et TULLE

Cette notice se rapporte à deux années de prospection sur 11 communes de moyenne Corrèze, de septembre 2019 à août 2021. Les prospections ont concerné surtout la recherche de réseaux de voies anciennes. Ont été détectés 10 réseaux d'importance inégale, non connectés entre eux, sur un territoire de près de 150 km². En relation avec ces voies, sont présumés 174 sites à structures, de type habitation, très largement associés aux réseaux.

Des indices d'occupation gallo-romaine ou laténienne (aurières) ont été recueillis ou sont déjà documentés dans 53 des 174 sites (30 %). Il y a fort à parier que cette proportion serait encore plus élevée si la couverture végétale ne recouvrait pas les autres structures.

Druelle Patrick

Diachronique

SAINT-ÉLOY-LES-TUILERIES, SAINT-JULIEN-LE-VENDÔMOIS, SÉGUR-LE-CHÂTEAU

La villa du Boin est une importante villa découverte en 1970 sur la commune de Saint-Éloy-les-Tuileries. Robert Joudoux a réalisé des fouilles régulières, chaque année, de 1974 à 1981, puis en 1984 et 1985. Les fouilles se sont surtout attachées à la villa, mais peu au contexte de son implantation. Le but de cette prospection diachronique est de repérer les sites entourant cette habitation gallo-romaine. Les prospections s'étendent sur trois communes, Saint-Éloy-les-Tuileries, Saint-Julien-le-Vendômois et Ségurle-Château.

Les résultats de la première année de prospection sont assez succincts mais encourageants pour la suite. En effet, une grande partie des zones prospectées ont révélé des zones de passage ou d'occupation au cours des différentes périodes historiques. L'étude s'est concentrée surtout sur la commune de Saint-Éloy-les-Tuileries autour de la villa antique, mais, on ne peut, à ce stade, en déduire de conclusion spatiale sur son implantation.

Au cours des reconnaissances, des anomalies sur le terrain comme des creux ou des ruptures de pente ont été repérées, mais non encore étudiées pour le moment. Cela a néanmoins permis de mettre en place les outils de la prospection pédestre et de commencer à avoir une vision d'ensemble permettant une orientation de la recherche et des prospections futures.

Vernat Thibaut